

# ÉLÈVES : ÉCOUTE ET SOUTIEN

## Quel(s) numéro(s) appeler quand on a besoin de parler ?



Le rectorat au **05 55 11 43 80**

Pour t'accompagner pendant cette période le rectorat met en place une cellule d'écoute pour les élèves et les familles : **05 55 11 43 80**  
Tu peux également trouver des renseignements sur la continuité pédagogique sur le site [www.ac-limoges.fr](http://www.ac-limoges.fr)

OU

Ton établissement

En cas de besoin, tu peux contacter ton établissement scolaire.

## En fonction de tes besoins, tu peux contacter des services dans ton département

### Besoin d'ordre social



#### Le service social en faveur des élèves :

Ce service est à ton écoute, te soutient, te conseille et t'accompagne tout au long de ta scolarité.

Corrèze : Anne Bouillaguet **05 87 01 20 31**  
Creuse : July Auriat **05 87 86 61 06**  
Haute-Vienne : Juliette Lallemand **05 55 11 41 90**



#### Les Maisons Des Adolescents (MDA) :

Tu peux les contacter si tu te poses des questions, si tu es inquiet. Tu pourras y trouver de l'aide et dialoguer.

Corrèze : <https://anmda.fr/les-mda/maison-adolescents-correze>  
Creuse : <https://www.lespep23.org/mda/>  
Haute-Vienne : <http://mda87.fr/>

### Besoin d'ordre psychologique



#### Les psychologues de l'éducation nationale

Tu peux contacter les personnels de vie scolaire, les médecins, les infirmières scolaires et les Psychologues de l'Éducation Nationale (Psy-EN) via les DSDEN :

DSDEN 19 : **05 87 01 20 82**  
DSDEN 23 : **05 87 86 61 23**  
DSDEN 87 : **05 55 11 40 40**



#### Cellule d'écoute de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine

Retrouve le numéro des cellules d'écoute ARS et de soutien de ton département :

CUMP 19 : **05 55 92 60 00**  
CUMP 23 : **06 29 71 14 64**  
CUMP 87 : **05 55 43 68 87**



#### Les Centres Hospitaliers (CH) :

Le Centre Médico-Psychologique de Brive (19) : **05 55 74 29 02**  
Le Centre hospitalier de St-Vaury (23) : **05 55 51 77 00**  
Le Pôle universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent d'Esquirol (87) : **05 55 43 10 10**

## Tu peux également contacter des plateformes nationales telles que :

### Lutte contre le cyberharcèlement



Malgré le confinement le harcèlement peut continuer. Si tu subis du cyberharcèlement, contacte la plateforme net écoute :

**0 800 200 000** ou [www.netecoute.fr](http://www.netecoute.fr)

### Protection de l'enfance



Le **119** est joignable 24h/24 et 7j/7. Les problématiques sont multiples : violences psychologiques, physiques et sexuelles...

### Dispositif de soutien psychologique



Le numéro vert **0 800 130 000** oriente les personnes qui en ressentent le besoin vers des plateformes pouvant apporter un soutien psychologique. Ce dispositif national est instauré via le numéro vert 24h/24 et 7j/7 en lien avec la Croix-Rouge et le réseau national de l'urgence médico-psychologique (CUMP).